

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

15^e séance, 20^e année

Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 27 mars 2018 à 19 h, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Monsieur Dany Bellemare, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Madame Dominique Cormier, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Angélique Paillé, commissaire-parent
Madame Catherine Rollier, commissaire-parent
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Marcel Vézina, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membres du conseil des commissaires absents :

Monsieur Mathieu Boilard, commissaire
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un mot de bienvenue, monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires du 27 mars 2018 ouverte à 19 h 08.

Procès-verbal du conseil des commissaires

Commission scolaire des Navigateurs

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

CC-17-18-104

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marcel Vézina et résolu :

D'AJOUTER le point 2.6 – Réaménagement de l'auditorium de l'École Pointe-Lévy;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil des commissaires
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2018
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Mot du président
- 1.10 Information – Présentations par des invités
 - 1.10.1 Thématiques – Partenariat – Formation – Innovation et réussite éducative

2.0 Décisions

- 2.1 Délégués et substituts à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) – Nomination
- 2.2 Nomination d'un représentant de la Commission scolaire des Navigateurs au Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)
- 2.3 Élections générales scolaires du 4 novembre 2018 – Nomination d'un(e) président(e) d'élection
- 2.4 Entente de collaboration entre la Commission scolaire des Navigateurs et le Service de police de la Ville de Lévis – Autorisation de signature
- 2.5 Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) – Renouvellement à l'adhésion pour un an
- 2.6 Réaménagement de l'auditorium de l'École Pointe-Lévy

3.0 Information

- 3.1 Rapport de la directrice générale

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

5.0 Questions diverses

5.1 Questions et messages des commissaires

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil des commissaires

CC-17-18-105

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2018

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 27 février 2018 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 23 mars 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 27 février 2018 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi est fait par Mme Esther Lemieux, directrice générale, concernant le Passage piétonnier du CÉAN. Une lettre de la Ville de Lévis, datée du 27 mars 2018, adressée à M. Jérôme Demers, président, à ce sujet est déposée à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

Mme Catherine Rollier, commissaire-parent, demande si le dépliant pour les parents des élèves EHDAA est en distribution. Mme Esther Lemieux, directrice générale, précise que le dépliant sera présenté à la prochaine réunion du comité EHDAA.

1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention.

1.8 Correspondance

Une lettre de la Ville de Lévis, datée du 27 mars 2018, adressée à M. Jérôme Demers, président, concernant le Passage piétonnier du CÉAN est déposée à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

1.9 Mot du président

Monsieur Jérôme Demers, président, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l'information.

Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs

1.10 Information – Présentations par des invités

1.10.1 Thématiques – Partenariat – Formation – Innovation et réussite éducative

Monsieur René Caron, directeur au CFP Gabriel-Rousseau, présente à l'ensemble des membres du conseil des commissaires, un Powerpoint qui a été présenté en février dernier, à la rencontre nationale de la Journée de réflexion sur la formation professionnelle, concernant les trois thématiques suivantes :

- Thématique 1 : Des façons de faire axées sur le partenariat;
- Thématique 2 : Une offre de formation adaptée aux réalités des régions;
- Thématique 3 : Des actions mobilisées autour de l'innovation et de la réussite éducative.

2.0 DÉCISIONS

CC-17-18-106
SG

2.1 Délégués et substituts à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) – Nomination

ATTENDU qu'en vertu de l'article 4.1.4 des *Règlements généraux* de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), la Commission scolaire des Navigateurs doit, à titre de membre de la FCSQ, transmettre le nom de ses délégués et de leurs substituts pour l'année scolaire 2017-2018;

ATTENDU que les noms doivent être transmis au Secrétaire général de la FCSQ dans les 30 jours avant la date de l'assemblée générale qui aura lieu les 25 et 26 mai 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Angélique Paillé et résolu :

DE NOMMER les commissaires suivants à titre de délégués et de substituts pour l'année scolaire 2017-2018 :

DÉLÉGUÉS	SUBSTITUTS
1. M. Jérôme Demers	Mme Lynda Bilodeau
2. M. François-Yves Dubé	Mme Dominique Cormier
3. M. Denis Vien	Mme Catherine Rollier
4. M. Dany Bellemare	
5. M. Richard Légaré	
6. Mme Catherine Nadeau	

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-107
SG

2.2 Nomination d'un représentant de la Commission scolaire des Navigateurs au Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)

ATTENDU les Règlements généraux du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE);

ATTENDU que la CSDN souhaite qu'un membre du conseil des commissaires soit nommé à titre de représentant pour le secteur communautaire au Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE);

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE monsieur Denis Vien, commissaire, soit nommé à titre de représentant de la CSDN au Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) pour le secteur communautaire.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-17-18-108
SG

2.3 Élections générales scolaires du 4 novembre 2018 – Nomination d'un(e) président(e) d'élection

ATTENDU la tenue des élections générales scolaires le 4 novembre 2018;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires*, la directrice générale de la commission scolaire est d'office la présidente d'élection;

ATTENDU qu'en vertu de ce même article, le conseil des commissaires peut nommer une autre personne pour la remplacer;

ATTENDU que dans le contexte des mandats à réaliser au niveau de la direction générale, il apparaît pertinent de déléguer cette tâche à une autre personne;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

DE NOMMER madame Stéphanie Giasson à titre de présidente pour les prochaines élections scolaires générales du 4 novembre 2018;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer le contrat de services de la présidente d'élection;

QUE la date d'entrée en fonction soit déterminée par la directrice générale.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-109
DG

2.4 Entente de collaboration entre la Commission scolaire des Navigateurs et le Service de police de la Ville de Lévis – Autorisation de signature

ATTENDU que l'article 214.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit qu'une commission scolaire et l'autorité de qui relève chacun des Corps de police desservant son territoire doivent conclure une entente concernant les modalités d'intervention des membres du Corps de police en cas d'urgence ainsi que lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence leur est signalé et visant à mettre en place un mode de collaboration aux fins de prévention et d'enquêtes;

ATTENDU que le *Règlement sur les ententes des commissions scolaires relatives à la collaboration à des fins de prévention et d'enquêtes avec les Corps de police ainsi qu'aux interventions de leurs membres en cas d'urgence ou de signalement d'un acte d'intimidation ou de violence* (RLRQ, chapitre I-13.3, r. 6.1, ci-après le « Règlement ») établit les éléments essentiels et les modalités particulières que doivent respecter de telles ententes;

ATTENDU que la commission scolaire veille, en vertu de l'article 210.1 de cette loi, à ce que chacune de ses écoles offre un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire de manière à ce que tout élève qui la fréquente puisse y développer son plein potentiel, à l'abri de toute forme d'intimidation ou de violence et qu'à cette fin, elle soutient les directeurs de ses écoles au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence;

ATTENDU que le Corps de police ainsi que chacun de ses membres ont pour mission, selon leur compétence respective énoncée, notamment aux articles 48, 50 et 69 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, de prévenir et de réprimer le crime et les infractions aux lois ou aux règlements pris par les autorités municipales sur le territoire de la municipalité à laquelle il est rattaché, dans le territoire pour

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

lequel il est établi ainsi que sur tout autre territoire sur lequel il assure des services policiers et d'en rechercher les auteurs;

ATTENDU que cette entente tient compte des mandats, des directives et des procédures d'intervention propres à chacune des parties;

ATTENDU les discussions similaires tenues lors du comité plénier du 13 juin 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Rollier et résolu :

D'AUTORISER madame Esther Lemieux, directrice générale de la Commission scolaire des Navigateurs, à signer l'entente relative à la collaboration entre la commission scolaire et le Service de police de la Ville de Lévis à des fins de prévention ainsi qu'aux interventions de leurs membres en cas d'urgence ou de signalement d'un acte d'intimidation ou de violence;

D'AUTORISER madame Esther Lemieux, directrice générale de la Commission scolaire des Navigateurs, à apporter des modifications à ladite entente qui n'y sont pas substantiellement incompatibles avec celle-ci.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-110

SG

**2.5 Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) –
Renouvellement à l'adhésion pour un an**

ATTENDU que l'article 10.1.1 des Règlements généraux de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) prévoit que l'exercice financier de la FCSQ se termine le 31 mars de chaque année;

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) souhaite renouveler son adhésion à la FCSQ pour un an;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Dominique Cormier et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) renouvelle son adhésion à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour un an, soit jusqu'au 31 mars 2019;

QUE le président de la CSDN, M. Jérôme Demers, après consultation des commissaires en comité plénier, transmette au président de la FCSQ les préoccupations de la CSDN quant aux orientations prises par la FCSQ.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-111

SG

2.6 Réaménagement de l'auditorium de l'École Pointe-Lévy

ATTENDU la présentation faite au comité plénier du 20 mars dernier;

ATTENDU que le projet est d'une valeur estimée à 843 000 \$;

ATTENDU que le financement actuellement réalisé s'élève à 631 000 \$;

ATTENDU que l'établissement s'engage via sa fondation et ses propres fonds à amasser au cours des cinq prochaines années 212 000 \$ dont 100 000 \$ provenant des caisses Desjardins;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Gosselin Fecteau et résolu :

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

QUE le projet de réaménagement de l'auditorium de l'École Pointe-Lévy soit autorisé tel que présenté;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs accepte de supporter le financement du manque à gagner au cours des cinq prochaines années.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité exécutif

Monsieur Richard Légaré, vice-président du comité exécutif, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des décisions prises lors de la séance ordinaire du comité exécutif du 27 mars 2018.

4.2 Comité de vérification

Aucune réunion.

4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Aucune réunion.

4.4 Comité des ressources humaines

Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la prochaine réunion aura lieu le 10 avril 2018.

4.5 Comité CSÉHDAA

Mme Catherine Rollier, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la prochaine réunion aura lieu le 9 avril 2018.

4.6 Comité de parents

Madame Dominique Cormier, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des sujets traités lors de la réunion du comité de parents du 19 mars 2018, notamment le Portail Echo, l'approbation des frais ou d'une activité par les membres du conseil d'établissement, le Règlement interne relatif à l'admission, à l'inscription et au déplacement des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire à la CSDN.

La prochaine réunion aura lieu le 16 avril 2018.

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

Quelques commissaires posent des questions et transmettent de l'information à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

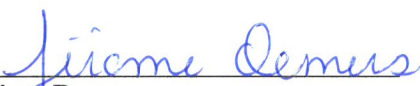
CC-17-18-112

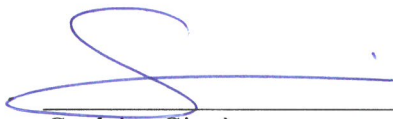
6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 20 h 51.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jérôme Demers
Président


Guylaine Giguère
Secrétaire générale